

## Municipalité Saint-Onésime

### Fermeture des bureaux administratifs

Nous tenons à vous informer que les bureaux administratifs seront fermés du 17 juillet au 1<sup>er</sup> août 2021, inclusivement en raison des vacances de période estivale.

### Tirage au sort !

L'évènement annuel de tirage au sort sera de retour cette année. Celui-ci aura lieu le 16 juillet 2021, à 13 h, au garage municipal.

L'inscription est obligatoire pour participer à l'activité et votre présence ou celle de votre représentant est requise.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter, par courriel au [municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com) ou par téléphone au 418-856-3018, poste 222.

Au plaisir de vous y voir !

### InfOnésime

En raison de la fermeture des bureaux pour les vacances estivales, l'InfOnésime prendra relâche pour le mois d'août.

### Accès aux bureaux administratifs

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales, nous réouvrons les bureaux administratifs à tous. Plus besoin de sonner ! Par contre, nous avons mis à votre disposition une station de désinfectant et le port du masque reste obligatoire à l'intérieur.

### Séance du conseil

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la prochaine séance du conseil du 6 juillet 2021 à 19 h 30 sera publique.

### Préposé aux archives

Nous voulons souhaiter la bienvenue à Océane Gauthier-Bouchard, à titre de préposée aux archives.

Nous sommes heureux de te compter parmi notre équipe !

L'administration.

## ✂ DÉFI TÊTE RASÉE – LEUCAN ✂

Défi réalisé financièrement 270.00\$ et physiquement (la couette est coupée). Merci à tous ceux qui ont contribué pour le bien des enfants. Et merci à Leucan de s'impliquer, année après année, auprès des gens de diverses façons.

En voici quelques photos :



Bravo, Denis, pour ton implication !



Saint-Onésime  
d'Ixworth

12, rue de l'Église  
Tél. : 418-856-3018  
[municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com)

## DROIT DE PAROLE AUX CONSEILLERS

**Monsieur Bertrand Ouellet**

Bonjour à tous et à toutes,

À titre de conseiller responsable de la voirie et membre du comité organisateur de la Fête du 100<sup>e</sup> anniversaire du Pont Couvert, il me fait plaisir de vous renseigner sur les projets en cours et ceux que nous prévoyons pour l'année 2021-2022.

La Municipalité, suite à la subvention de la taxe d'accise (TECQ), a fait des travaux de réfection dans le secteur de la route Drapeau Sud au courant de l'été dernier. Afin de régler l'érosion qui se formait, nous avons pris la décision de faire l'ajout de dalot afin de favoriser l'écoulement des eaux lors de forte pluie.

La Municipalité a également corrigé les deux (2) entrées de la rue Beaulieu où un problème nuisant à la circulation était devenu une problématique majeure.

En ce qui concerne Les projets à réaliser de la subvention de la taxe d'accise (TEQC), le processus se poursuit selon la programmation approuvée. Voici les grandes lignes prévues pour cette année : travaux de pavage dans la route Jeffrey, le 4<sup>e</sup> Rang Ouest, la rue Ouellet, la rue Lizotte, et la rue de l'Église. Nous (le conseil) avons adjudiqué le contrat de pavage à Construction B.M.L., Division Sintra. Les travaux se feront à partir du 23 septembre 2021.

La direction générale a déposé une autre demande de subvention auprès du Programme Particulier d'amélioration – PPA, afin de faire la correction et l'amélioration de la rue Dionne. Le conseil a adjudiqué le contrat à Pavage Francoeur et ces travaux seront effectués également cet été.

La Municipalité a effectué l'entretien de la seconde partie de la route Chapais dans la semaine du 17 juin dernier. Un investissement qui a fait du bien après quelques années sans travaux majeurs réalisés.

Dans un autre ordre d'idée, au nom du Comité organisateur je vous annonce que la fête du 100<sup>e</sup> anniversaire du Pont Couvert aura lieu les 30 et 31 juillet 2021. Pour la journée du 30 juillet, un groupe de musique ambulante circulera dans le village à compter de 18 h jusqu'à 19 h avec de l'animation rurale et se stationnera possiblement dans le stationnement de l'Église jusqu'à 20 h 30 pour continuer le spectacle. Pour la journée du 31 juillet 2021, de l'animation musicale, des discours et un lancement mystère se produiront à compter de 14 h jusqu'à 17 h puis jusqu'à cette heure, le souper commencera avec la collaboration du Club Hiboux. Pour terminer, Émile Lizotte, en spectacle, se produira à partir de 19 h. La programmation complète vous sera transmise dans les meilleurs délais. Au plaisir de vous y rencontrer !

Je vous souhaite un bel été !

Bertrand Ouellet, élu municipal

## RUBRIQUES

- Droit de parole aux conseillers;
- Actualité municipale;
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Mot du maire;
- Info en vrac.

## CALENDRIER



Prochaine tombée du journal :  
19 août 2021

Pour publication, faire parvenir à :  
[municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com)



## HORAIRE Bureau municipal

Lundi au mercredi  
8 h 30 à 16 h 30

Judi  
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi  
8 h 30 à midi

## ACTUALITÉ MUNICIPALE 2021

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 6 juillet 2021 à 19 h 30, à la l'Hôtel de Ville, de Saint-Onésime-d'Ixworth. Tenue public, selon les directives gouvernementales.

### Compte-rendu de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021 :

*Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :*

D'approuver les comptes payés en mai pour un montant de 18 612.51 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours du mois de juin pour un montant de 93 595.02 \$;

Que la Municipalité adopte la structure salariale dans son ensemble et que la direction générale s'assure dans respecter les modalités;

Que la Municipalité retienne les demandes suivantes :

- Golf'DON pour ta santé – Fondation Hôpital de Notre-Dame de Fatima) : 50 \$;
- Défi-tête rasée - Leucan : 50 \$.

Que la Municipalité adhère à :

- Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska Inc (SADC) : 30 \$;
- Centre de prévention du suicide du KRTB : 10 \$;
- Projection (16-35) : 50 \$.

Que les bureaux administratifs seront fermés à la population du 17 juillet au 1<sup>er</sup> août 2021, inclusivement pour permettre aux employés de prendre leurs période de vacances estivales;

Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth appuie la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie* en s'assurant de souligner cette journée, chaque année;

Que dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juin l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Saint-Onésime-d'Ixworth est illuminé en bleu pour honorer l'héritage de Lou Gehrig et montrer notre appui envers les familles québécoises touchées par la SLA;

Que par la présente déclaration; la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth s'engage pour *l'inclusion et l'ouverture à la diversité*, et se positionne contre toute forme de discrimination ethnique, culturelle, sexuelle ou de genre et s'engage à :

- Adopter une culture organisationnelle appuyée sur les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion;
- Promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion auprès de ses partenaires, de la population et lors de ses interventions;
- Offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert, inclusif et accueillant;
- Promouvoir la présente Déclaration auprès de la population.

De permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour les recommencements qui pourraient en découler, si elle en fait la demande;

D'utiliser le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

Que le règlement 2021-16 soit adopté conformément aux dispositions du PL 67;

## ACTUALITÉ MUNICIPALE 2021 (SUITE)

Qu'un projet de règlement ainsi que l'avis de motion visant à modifier le règlement 04-2020 sur la circulation et le stationnement et portant le numéro 2021-19 est déposé et qu'une dispense de lecture a été demandée;

Qu'un projet de règlement ainsi que l'avis de motion visant à modifier le règlement 05-2020 sur les limites de vitesse et portant le numéro 2021-18 est déposé et une dispense de lecture a été demandée;

Que la Municipalité s'engage à affecter le montant de 500 \$ provenant du FDMK en 2021, au paiement des dépenses engendrées par l'activité « Pour un moment d'histoire » en collaboration avec les Archives de la Côte-du-Sud, pour souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'unique Pont Couvert de la MRC de Kamouraska;

Que la Municipalité s'engage à affecter le montant de 500 \$ provenant du FDMK en 2021, au paiement des dépenses engendrées par l'activité loisir culturel pour la mise en valeur du seul Pont Couvert de la MRC de Kamouraska en intégrant des panneaux d'interprétation afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire du Pont du Collège;

Que le conseil municipal de Saint-Onésime d'Ixworth autorise la directrice générale à déposer une demande d'aide financière et à signer les documents dans le cadre du PRIMADA afin de doter d'un trottoir, cette partie de route principale du périmètre urbain, soit une partie du chemin du Village, tel que proposé par la firme d'ingénieurs, Actuel Conseil, que la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'applique à elle, que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée, que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

Que le conseil municipal accepte l'offre de service de Débroussaillage R.B. Enr. aux taux fixe de 65 \$/heure pour les trois (3) prochaines années;

Que le Conseil met fin au contrat de travail de monsieur Jessy Lévesque comme employé surnuméraire des travaux publics de la Municipalité tout en respectant les clauses de celui-ci et celles de la CNESST et le Conseil remercie monsieur Lévesque et lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux projets;

Que nous embauchons pour l'été 2021 monsieur Jean Beaulieu comme employé à temps partiel, surnuméraire afin de seconder le responsable des travaux publics;

Que le conseil municipal autorise la dérogation mineure du 70, chemin du Village, tel que présenté au Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) le 25 mai 2021;

Que le conseil municipal refuse la dérogation mineure du 12, rue Lizotte, tel que présenté au Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) le 25 mai 2021, puisqu'il est possible de respecter la réglementation en vigueur en installant la clôture en cour latérale et que le but recherché sera atteint.

## MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous.

Grâce aux efforts de chacun de vous, nous voilà presque sortis de cette pandémie. Nous sommes maintenant en zone verte avec l'arrivée de l'été. Il ne faut pas hésiter à se faire vacciner et surtout de s'assurer de recevoir les deux doses. Malgré tout, la prudence est de mise et le port du masque devrait être en vigueur dans les endroits à forte densité de gens (magasins, cinémas, restaurants, etc.) au moins jusqu'en septembre.

La remise à niveau des sentiers d'Ixworth est commencée grâce à la subvention reçue. Le sentier « A » est sécurisé maintenant. C'est celui le plus emprunté pour accéder aux chutes de la rivière Ste-Anne. Les travaux vont se poursuivre en juillet. Une toilette sèche sera installée près de l'aire d'accueil.

Côté MRC, une résolution a été prise favorisant la création d'une régie de transport collectif dans le Bas St-Laurent. Le financement se ferait en partie par une taxe sur l'essence. Bien honnêtement, je me demande si cela se réalisera vraiment. Puisque le Kamouraska se trouve à l'ouest de la région administrative du Bas St-Laurent, les besoins en transport collectif sont beaucoup plus vers Québec que vers Rimouski.

Grâce au « Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux » (PRABAM), nous venons de recevoir une belle subvention. Pour l'instant je n'ai pas les détails dont le montant de 75000\$ sera déboursé par le gouvernement. Une problématique demeure, les entrepreneurs sont débordés et le manque de main-d'œuvre est de plus en plus criant. Soyez assuré que ce montant sera utilisé le plus adéquatement possible.

Parlons un peu des nouvelles tendances comme l'économie circulaire. Je me réfère encore à un article paru dans la revue Quorum publiée par la Fédération des municipalités (FQM). En voici un extrait :

*« Préservation des ressources, lutte au gaspillage et économie circulaire, c'est la voie à prendre... Recycler c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. On retrouve encore beaucoup de matières dans les lieux d'enfouissement. C'est pour cette raison que RECYC-QUÉBEC met au cœur de sa mission l'économie circulaire. C'est pour faciliter l'implantation d'autres stratégies. UTILISER LES DÉCHETS DES UNS COMME MATIÈRE PREMIÈRE DES AUTRES, c'est la définition de l'économie circulaire... C'est un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. Son objectif est double. L'économie circulaire vise à repenser nos modes de production et de consommation pour consommer moins de ressources ainsi que pour optimiser l'utilisation de ces ressources qui circulent déjà dans la société en utilisant les produits plus longtemps, en prolongeant leur durée de vie et en leur donnant une nouvelle vie. »*

Je termine en vous annonçant que je ne solliciterai pas un second mandat à la mairie. Ma réflexion fut longue et ma décision bien pesée. Je remercie tous ceux qui m'ont fait confiance le 5 novembre 2017. Place au renouveau et à du sang neuf.

Bon été et profitez de vos vacances.

## CHRONIQUE

### Offre d'emploi

La Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth et la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska sont à la recherche d'un(e) **Agent(e) de développement**

**Responsabilités :** Sous l'autorité de la directrice générale, la personne aura pour principale fonction d'assumer différentes tâches dans le cadre de dossiers de développement économique, social, culturel et touristique avec un horaire réparti entre deux (2) municipalités.

#### Fonctions générales :

- Coordonner les plans d'action du *Plan de développement* et de la *Politique familiale et des aînés* ;
- Créer et accompagner le comité de développement et la municipalité dans ses initiatives de développement (économique, touristique, récréative, communautaire et durable);
- Soutenir la direction générale dans les divers dossiers de développement notamment dans la recherche, la préparation et la présentation de demandes de subvention pour divers projets;
- Organiser, mettre en œuvre et animer des activités ou événements de loisirs;
- Soutenir les comités de la municipalité dans leurs activités et projets ;
- Coordonner le camp de jour;
- Travailler de concert avec les différents acteurs de la communauté;
- Concevoir et rédiger divers outils de communication (affiches, publications, etc.)
- Effectuer le suivi des dossiers.

#### Qualité recherchée :

- Démontrer de l'entregent, être dynamique, être autonome et avoir un excellent sens de l'initiative, de l'organisation et de la planification;
- Aptitudes à communiquer, à tisser des liens et à développer un climat de confiance avec les acteurs du milieu;
- Aisance à travailler en équipe, particulièrement avec des bénévoles;
- Capacité à gérer différents projets simultanément;
- Bonne capacité de synthèse et de rédaction;
- Expérience en animation de rencontres et avec les médias.

#### Qualifications requises :

- Posséder une formation technique et/ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente liée au développement social, rural et/ou communautaire, avec les loisirs ou dans un champ de compétence connexe;
- Connaissance de la Suite Office et des réseaux sociaux;
- Posséder une excellente maîtrise du français écrit et parlé.

#### Rémunération et horaire de travail

**Salaire :** À discuter

**Horaire :** 32 heures (disponibilité les soirs et la fin de semaine)

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec madame Nancy Lizotte, directrice générale par courriel au [dg@stonesime.com](mailto:dg@stonesime.com) ou par téléphone au 418-856-3018, poste 221.